# Nos Dépêches

*Par fil télégraphique et téléphonique*

## Informations politiques

### UN DISCOURS DE M. MELINE

**Les minististes et leur programme — Contre le danger républicaine — Pour les réactionnaires et les congrégationnistes — L'union des minististes et des clericaux**

Remiremont, 29 avril. — M. Rambaud, sénateur, a présidé hier la réunion organisée par les minististes au cours de laquelle le chef du parti a prononcé un grand discours-programme.

Il commence par énumérer les républicains qui, bien que modérés n'ont pas voulu le suivre. « Ce hommes d'ordre et de liberté, dit-il, ont négligé de remplir leurs devoirs dans ces dernières années. » — Il fait appel à eux pour l'action.

Naturellement, il s'élève ensuite contre la politique républicaine du ministère qu'il qualifie « politique de combat sur tous les terrains. »

Que ne fait pas, dit-il, que des mécontents et des ennemis à la République. Dans ce combat, il se se range pas du côté des républicains.

Il est surtout des griefs qu'il met au compte du gouvernement qui laborieux, dit-il, le mécontentement révolutionnaire, à enforcer d'abord le bilan de ce qu'elle appelle « le pain de ce qu'elles favorisent la concurrence étrangère.

Aussi savons-nous que M. Meline, ne veut plus entrer chez Edouard, les tabacs, effrayés du grand à l'étranger pour y trouver des placements lucratifs et refusent de s'aventurer en France dans les conditions d'établissement industriels perpétuellement menacés.

Aussi est il surprenant M. Millerand qui est, prétend-il, responsable de la situation.

Après s'être déclaré l'adversaire du collectivisme, il examine la situation au point de vue clérical. Il s'élève contre la loi sur les associations qu'elle rend longuement la défense des congrégations contre le gouvernement.

Enfin il termine en demandant qu'on fasse œuvre de réconciliation et prêche l'union des minististes et des cléricaux.

## NOUVELLES DIVERSES

### *Les manœuvres d'armée*

**Paris, 29 avril.** — On avait annoncé que le chef d'Etat-major russe rentrerait aux manœuvres qui auront lieu en France. Nous pouvons ajouter qu'il viendra avec un important Etat-major pour assister à ces manœuvres qui comprendront 125.000 hommes.

Le corps sera commandé par le général Dubouchet et l'autre par le général Gessler.

Ces manœuvres seront les plus importantes que l'on ait jamais vues.

### EFFROYABLE CATASTROPHE

**Incendie dans un train d'étape — Sept artilleurs et un maréchal des logis de gendarmerie sous les décombres — Victimes de leur dévouement**

Saint-Jean-Brevelay, 29 avril. — Une station coupée en chasse, a le train d'étape, cette nuit sur le d'étape de la route de Vannes à Corlquiden.

Sept hommes du 35e régiment d'artillerie, accourus pour porter secours à leurs camarades, ont été victimes de leur courage. Ils ont disparu sous les décombres, ainsi que le maréchal des logis de gendarmerie Jobert.

La rapidité de ces malheureux a été admirable; ils avaient déjà réussi à arracher aux flammes les artilleurs couchés dans la maison et les habitants quand le plancher cédé sous leurs pieds et la toiture s'effondre.

Et consternation est grande dans toute la contrée. Le colonel d'Avril, commandant le 35e régiment d'artillerie, a envoyé télégraphie au ministère de la guerre ce déplorable événement.

### *La situation en Algérie*

**Dépêche officiel. — Le mouvement insurrectionnel de Marguerite**

**Paris, 29 avril.** — Le ministère de l'intérieur communique la dépêche suivante sur la situation en Algérie.

Le mouvement est localisé à Marguerite et la calme est rétabli à l'heure actuelle. Une émotion bien compréhensible s'est emparée de tous les colons habitant les villages et les fermes de la région. Par mesure de précaution et rassurer les populations, des troupes ont été envoyées dans tous les territoires qui se croyaient menacés.

A Marengo et à Mourad il n'y a en qu'une fausse alerte.

### *Le 1er Mai*

**A Carmaux — Pour le chômage — Un appel de la commission ouvrière**

Carmaux, 29 avril. — La commission du fer mai communique la note suivante :

Conformément aux résolutions prises par les congrès socialistes internationaux, et suivant l'appel de la Fédération d'union socialiste du Parti, la commission du fer mai, représentant des groupes politiques et économiques, engage tous les travailleurs du canton à chômer le fer mai, comme le pluparet des travailleurs du monde entier.

### *Conflit sanglant*

**A Nagasaki — Entre marins français et anglais — Les victimes**

**Paris, 29 avril.** — On a parlé ces jours-ci, d'une rixe survenue à Nagasaki entre des marins français et anglais. Il y paraît du soir reçoit de son correspondant au Japon le télégramme suivant :

Yokohama, 28 avril. — Une querelle, rapidement apaisée, s'est élevée à Nagasaki à la suite d'une agression de plusieurs marins anglais contre des matelots. Ils dégénère en lutte; deux marins anglais furent tués, un blessé. Du côté des Français, il y eut quelques blessures sans gravité.

Le commandant Friant et le chef d'escadron Gerard informent immédiatement le train et rétablir l'ordre. L'amiral Bruce a tenu à remercier le commandant Friant de son énergique intervention.

## FAITS DIVERS

### *Triple tentative de meurtre*

**Dans un poste de gendarmerie. — Le crime d'un maniaque sanguinaire**

Montluçon, 29 avril. — Le nommé Gaudier, 4 ans, qui habitait avec sa femme et ses enfants, dans une maison isolée, à Gouttière, commune de Bellenaves, âgé de trente-quatre ans.

Ce dernier vivait maritalement avec une domestique de vingt-quatre ans, Julie Tardé, dont il avait un enfant. Depuis cette dernière, il avait frappé son amie de quatre coups de couteau, dont trois dans le dos et un à la tête. Puis il a tenté d'assassiner les patrons de la fille Tardé, M. et Mme Aoulet, restaurateurs à Lyon.

Les blessures reçues par ceux-ci sont peu graves; quant à la fille Tardé, en désespère de la sauver. Elle a été arrêté aussitôt, il a fait des aveux complets.

### Une fillette coupée en morceaux

**Les aveux de l'assassin. — Le récit du crime. — Effroyable cynisme**

Rouen, 29 avril. — Nous avons dit succinctement hier que Bouvier avait fait l'aveu complet de son crime. Son recit n'a été privé d'aucun détail ; il a raconté avec une simplicité cynique la façon dont il avait commené, puis tué et dépecé la petite victime, que le bazard de ses pérégrinations lui avait jetée entre les mains.

Il était ivre. Après avoir erré à travers la ville, il était venu s'asseoir dans le bois de Robes, qu'il suivit tout du long. Il aperçut un groupe d'enfants qui jouaient dans la rue. Une fillette attire son attention. C'était la petite Madeleine Godin. Il la prit par la main, en lui offrant des bonbons. L'enfant le suivit, d'abord sans difficulté. Il partit dans l'intention de gagner immédiatement sa chambre, 2, route de Darnétal.

Moins d'un quart d'heure après, il arrivait devant la maison où se trouve son logement, décidé à y entraîner la fillette. Mais il y avait du monde dans la cour, des voisins le connaissant, et il ne voulait pas être vu. Il poursuivit alors son chemin. Ce fut ainsi que Mme Bouvier le vit passer devant sa maison.

*Il marche quelque temps encore, droit devant lui.* L'enfant était fatiguée et pleurait. Bouvier la prit dans ses bras et la porta. Il avoisinait le carrefour une certaine maison qui fut trouvé dans une de ses poches le jour de son arrestation, et, sans la moindre défaillance, le pleura dans la gorge de la petite victime qui ne pouvait ni se défendre ni crier. Bouvier, l'enfant cessa de crier et s'affaissa. Le mort avait été pour ainsi dire instantanée.

Son crime accompli, l'assassin s'occupa d'en faire disparaître les traces. Avec la mêmeame qui lui avait servi à donner la mort, il dépeça immédiatement le cadavre, puis en disséminant les morceaux dans les maisons, tout en le faisant et le *crime, ne lui demande pas plus d'une* heure et demie. C'est lui-même qui le dit.

Alors, quand il eut achevé cette affreuse besogne, il leva le voile qui jusqu'à ce jour lui, remit en peu d'ordre dans ses vêtements et sortit après avoir soigneusement fermé sa porte. Et il se rendit au devant de sa maîtresse qu'il alla attendre à la sortie de son travail.

Tout cela fut dit, nous le répétons, avec un cynisme révoltant. C'est a se demander si de pareilles bêtes ne sont pas plus dangereuses que leurs facultés ? et, pourtant, il n'y a pas a en douter un seul instant, Bouvier est bien responsable de ses actes!

**Obsèques de la victime**

Rouen, 27 avril. — Une foule considérable s'est pressée cet après-midi aux obsèques de la petite Godinaître. Toutes les autorités y assistaient. Le maire, M. Cartier, a prononcé un discours émouvant.

## L'ÉTRANGER

## La Guerre au Transvaal

### COMBAT MEURTRIER

**Une dépêche de lord Kitchener — Capture d'un Major de troupes — Les pertes boers**

Londres, 29 avril. — Lord Kitchener télégraphie de Prétoria, le 28 avril, 8 h. 10 du soir, que son frère, le général Kitchener, a surpris et capturé un major boer, le Kinden, au nord de Pietersburg. Les Boers ont perdu sept tués et trente-sept prisonniers. Dans des rencontres avec d'autres colonnes, les Boers ont perdu trois tués, cinquante-huit prisonniers et un canon à tir rapide.

## LES AFFAIRES DE CHINE

**Quatre engagements entre Allemands et Chinois**

Berlin, 29 avril. — On mande de Pékin au Wolffbureau : Trois engagements ont eu lieu le 23 et, un le 24, près de la grande muraille entre les quatre colonnes du général Keiser et les *Chinois du général Liu. Malgré une résistance* acharnée, les Chinois ont été en partie repliés de l'autre côté de la muraille et poursuivis jusqu'à Kirkoua. Les Allemands ont été blessés, trois hommes tués et 39 blessés. Les Français n'ont pas pris part à l'action.

## Terrible explosion

### DE GRISOU

### près de Mons

**Nouvelle victime — La cause de la catastrophe — Les obsèques — Un village en deuil**

Mons, 28 avril. — Le mineur que l'on avait remonté vivant est mort hier soir, ce qui porte à 20 le nombre des victimes. Les évaqués sont au nombre de 25 dont 10 seulement des blessures insignifiantes à la figure. Après leur affolement ils ont pu donner quelques renseignements.

Ils font connaître qu'après l'explosion ils virent tous le galerie d'une lueur très forte et qu'ils s'empressèrent le chantier et allumant la pommière de charbon. Ils jetèrent leurs outils et s'enfuirent, ils ne devaient se trouver des détonateurs. Seul, le mineur qui amena vers eux un courant d'air frais.

Quant aux causes ils ne les connaissent pas. Ils ne savent absolument rien du train de nuit. D'après certains, la catastrophe est dûe à une explosion déterminée par la chute d'une pierre sur la cartouchière du poriou boute-feu dans lequelle dessait se trouver des détonateurs. La possesiere de charbon aurait propagé l'incendie.

L'enterrement des victimes aura lieu aujourd'hui, car les corps se décomposent très rapidement, ce qui prouve que les mineurs sont morts d'asphyxie. Les quatorze victimes du Warquignies-Wam seront enterrées dans la matinée.

Le parquet et les ingénieurs du corps des mines continuent leur enquête. Le doulent accompagnés de M. Hennebert, directeur des charbonnage de Grandhoulon, grand industriel français qui a eu un entretien avec le directeur du charbonnage M. Piumart.

Le Roi et la Reine Wilhelmine. Nous l'avons parcouru ce matin. Ça et là, seulement, devant les maisons quelques groupes sont en deuil et pleurant. Quant au charbonnage il est complètement désert. Le travail ne sera repris qu'après les obsèques des victimes.

## ÇA & LA

Paris, 29 avril. — Une grève impreuve : ce sont les élèves de l'Ecole d'agriculture de Grignon qui viennent de prendre parti pour deux élèves renvoyés à la suite d'une querelle avec un surveillant. Ils ont abandonné l'Ecole et, selon la nouvelle coutume des grévistes, ils ont fait appel à l'arbitrage du ministre de l'agriculture. Mais ce ministre vient d'aviser chacun des élèves par un télégramme que ceux qui ne seront pas rentrés mardi à l'Ecole seront considérés comme démissionnaires.

## Les Salons de 1901

**DEUXIÈME ARTICLE**

*Société Nationale des Beaux-Arts*

**Les œuvres prédominantes — Le Victor Hugo de Rodin — Les tableaux de Cazin**

J'ai dit, à la fin de mon premier article, que rien de particulièrement saillant ne signalait, en 1901, le Salon de la Société nationale.

Ce n'est pas qu'y manquent les œuvres de valeur ; mais on y cherche vainement la trace d'une préoccupation nouvelle, d'un effort vers quelque inconnu, en un mot l'acte de foi artistique. Ce ne ou saurait même considérer comme les cartons de M. Besnard pour la chapelle de l'hôpital de Berck Plage dont je parlerai plus loin.

Ce qui domine l'ensemble de cette exposition, c'est le Victor Hugo de Rodin, et des paysages de Cazin.

Le monument du grand poète avait été une déjà en ébauche de pierre. Mais pour l'exécution du marbre, inachevé encore d'ailleurs, le sculpteur a apporté quelques légères modifications à son groupe primitif.

Ce qui frappe, avant tout, chez Rodin, c'est un constante recherche de l'inédit, du non encore vu, allant à la volonté d'exprimer d'une façon tangible le caractère du genre de son modèle.

Rien de si embarrassant, certes, pour le sculpteur que de composer son monument à la mémoire d'un penseur, d'un artiste, voire d'une que conque personnalité contemporaine.

Les anciens, qui vivaient surtout d'esthétique, ne pouvaient pas se tromper. Leurs dieux *chefs-d'œuvre*. On avait, chez les Grecs, par exemple, le culte de la beauté physique et tout le monde comprenait, dans ce but, statuer. L'artiste s'inspirait d'une plastique superbe dont la seule reproduction constituait le beau. Et si même il avait à tailler en plein bloc, par exemple, l'effigie de Socrate, le simple vêtement antique, drapant le corps, lui prêtait l'ampleur majestueuse et noble de ses larges plis.

Notre vêtement moderne, convenons-en, est, à bien des égards, laid. Il coupe le corps, il en fausse les proportions ; il est, pourtant, il n'y a pas a en douter un seul instant, Bouvier est bien responsable de ses actes!

**Obsèques de la victime**

Rouen, 27 avril. — Une foule considérable s'est pressée cet après-midi aux obsèques de la petite Godinaître. Toutes les autorités y assistaient. Le maire, M. Cartier, a prononcé un discours émouvant.

Le sculpteur chargé de composer un monument à la mémoire d'un penseur, d'un artiste, voire d'une que conque personnalité contemporaine.

Les anciens, qui vivaient surtout d'esthétique, ne pouvaient pas se tromper. Leurs dieux *chefs-d'œuvre*. On avait, chez les Grecs, par exemple, le culte de la beauté physique et tout le monde comprenait, dans ce but, statuer. L'artiste s'inspirait d'une plastique superbe dont la seule reproduction constituait le beau. Et si même il avait à tailler en plein bloc, par exemple, l'effigie de Socrate, le simple vêtement antique, drapant le corps, lui prêtait l'ampleur majestueuse et noble de ses larges plis.

Notre vêtement moderne, convenons-en, est, à bien des égards, laid. Il coupe le corps, il en fausse les proportions ; il est, pourtant, il n'y a pas a en douter un seul instant, Bouvier est bien responsable de ses actes!

**Obsèques de la victime**

Rouen, 27 avril. — Une foule considérable s'est pressée cet après-midi aux obsèques de la petite Godinaître. Toutes les autorités y assistaient. Le maire, M. Cartier, a prononcé un discours émouvant.

## Chronique Régionale

### *Comité de vigilance et d'action républicaines*

Le nouveau comité tiendra sa première réunion mercredi 1 mai, à 8 heures du soir, dans la *Salle des Fêtes du « Progrès du Nord »* 51, rue Nationale.

Les personnalités républicaines qui n'auraient pas reçu de convocation individuelle sont priées de vouloir bien excuser cette erreur et d'assister à la réunion.

### *LA FIÈVRE APHTEUSE*

**dans l'arrondissement d'Avesnes**

La fièvre aphteuse dite « cocotte » dont de nombreux herbagers de l'arrondissement d'Avesnes, éprouvèrent les funestes effets pendant ces *dernières années, fait une nouvelle apparition* dans la région. On cite des cas à Bas-Lieu, Sémerie, Saint-Remy-Chaussée, Fourmies, Sainsdu-Nord, Potelles, Beaurepaire, Boulogne, Bouflers, Etrœungt, Obrechies, etc. Il est également signalé des cas de *tuberculoses* à Raimouxies, Hargnies, Wargnies-le-Grand, et des cas de *charbon*, à Wargnies-le-Petit et Fraanoy.

On attribue ces maladies épizootiques à diverses causes. Voici celles qui nous ont *paraîtrées par des personnes* dont la compétence est reconnue :

» Autrefois, on forçait les propriétaires qui introduisaient en France des animaux d'espèce bovine, de fournir un certificat constatant leur parfait état de santé; on devrait en faire au tant pour les bestiaux qui viennent de pays, soit de Bretagne soit de n'importé où. Il y serait même lieu de les mettre en quarantaine alors qu'ils sont sortis des wagons de chemin de fer, car la maladie, dans ce temps, ceux-ce sont pas suffisamment désinfectés. »

Il y a certainement quelque chose à faire de la part de l'Administration supérieure ; ces épizooties, par leur fréquence deviennent réellement une calamité et une source de ruine pour les herbagers de la région d'Avesnes.

### *Conférences horticoles aux Ecoles primaires*

M. Lentz, chargé des cours d'horticulture à l'Ecole de Wargnaville, vient d'être designé par le Conseil général pour donner des conférences agricoles d'horticulture dans les différents arrondissements du département, aux élèves des Ecoles des Insectoures primaires. Il sera à Cambrai, le 4 mai ; à Douai, le 19 ; à Bavlogne, le 2 juin ; à Hazebrouck, le 16 ; au Quesnoy, le 7 juillet ; à Valenciennes, le 21.

### *Les bibliothèques universitaires*

L'honorable et dévoué M. Boraux, député du Nord, vient d'adresser au Ministre de l'Instruction publique, une enquête en faveur des bibliothèques universitaires. Il réclame du Ministère, les mesures suivantes :

1° Faire adresser, à toutes les Universités de province, toutes les publications officielles susceptibles d'être utiles à la science et à l'enseignement. La dépense serait relativement modique, étant donné que le nombre des publications officielles intéressantes considérable et qu'en raison du petit nombre de nos Universités, il n'y aurait pas à l'étendre d'une façon très considérable.

2° Rétablir le nré gratuit des livres de la Sorbonne, en le simplifiant par un envoi direct des ouvrages, sans les formalités qui en rendent le service, dangereux et compliqué.

Une publication à répandre

Sonnet à nous le premier numéro de la *Revue du Bien* dont le but est de faire, chaque mois, une revue illustrée à laquelle collaborent tous les écrivains connus. Son programme se résume ainsi : « Consacrer chaque mois le bien et le jour des lettres les effets ou l'obsession de la publicité faite chaque jour plus grande aux actions vilaines ou criminelles et au mal dans toutes ses formes. Le prix de l'abonnement annuel est de 6 fr. L'adresse de la Revue : 34, rue Gay-Lussac, à Paris.

### Magistrature

Sont nommés : Juge au Tribunal de fre instances de Valenciennes, M. Lefebvre, juge d'instance à Hazebrouck, en remplacement de M. Compagnon ; juge au Tribunal de 3re instance d'Hazebrouck, M. Brosson, juge suppléant à Lille.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations aux magistrats distingués et républicains, qui obtiennent tous deux un avancement mérité par de brillants états de service.

### ARMÉE ET MARINE

*Infanterie.* — Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve. — Major de réserve. — Régiment de Saint-Omer : M. Gallaud, capitaine de réserve au regiment de Corse. — Capitaine de réserve. Regiment d'Avesnes. M. Frayssinet, capitaine en retraite. — Regiment de Dunkerque, M. Duschodt, lieutenant de réserve au corps. — Lieutenant de réserve. Regiment de Saint-Omer : M. Gauzy. — Regiment de Valenciennes : M. Cordonnier.

## LE SPORT

### TIR

**Tir national de Roubaix**

*Le double concours.* — Le véritable déluge qui s'est abattu sur tous le nord de la France dans la nuit de samedi à dimanche, a déterminé la remise du voyage nombre de forcenés du fusil de la région s'étonnent proposé pour le 28 avril. Par contre nos tireurs se sont rendus au Stand en grand nombre, pour profiter du beau temps qui ne se montrent pérempoirement qu'à ne son vaillamment communes.

Après-midi, quelques forts amateurs de dahlon ont fait leur apparition. Remarqué notamment le tir très sûre de M. Lebrun, président de la Section de Provost, et de MM. Dellinor, Lefranc et Leonard, membres de la Société de tir de Tourcoing. Quant au chronomètre de M. Dupuis, il a marché toujours au Roubaisien qui tient la corde.

Nous rappelons aux membres de l'enseignement public de Roubaix que le Concours général leur offre a tous sans exception une catégorie gratuite comportant des prix de valeur.

*Ce tir, qui coûte en une série fire de six balles* (dont deux d'essai) en Gras-Jouest à vingt mètres, peut être exécuté à n'importe quel moment du Concours général.

*Observation très importante.* — Ne rien de tirer tous joujoux commerciaux. Le tir, tirera, le organisateur a décidé que pendant tout le reste du concours le Stand sera ouvert de huit heures du matin à sept heures du soir, et que le tir ne dure une heure à deux.

Les deux derniers jours (26 et 27 mai), le suspension sera exceptionnelle à *deux demi-heure, soit de* deux trente à deux heures.

Du nombreux nous tient un moment encore d'adresser leur adhésion au Comité organisateur et arriver rent prochainement ; parmi celles-ci on remarque le Cercle des amis du Commerce de Roubaix, dont les membres se proposent de participer en grand nombre au Concours fédéral.

A. G.

### FOOT-BALL

**Challenge International du Nord**

Cinq mille spectateurs assistaient, dimanche 21 avril, à la première rencontre du Challenge international du Nord, entre le Racing-Club de Lille et les membres du Sporting-Club Tourquennois qui tout lieu d'être satisfaits d'une pareille manifestation sportive.

Les équipes, classées pour cette première demi-finale, exécuter réellement la point d'un tel dépassement de ses.

Jamais, à notre avis, qualités plus brillantes ne furent déployées contre un adversaire plus redoutable, endurance, agilité, courage, discipline, solidarité.

Aussi, quel enjoussement délirant de la part de la foule ! On se souvient que, lors des précédentes rencontres d'Angleterre, dans le Championnat de la Ligue, par exemple, 30.000 spectateurs ne démontrèrent pas plus bruyamment leur satisfaction.

Dimanche 5 mai, un orchestre militaire jouera pendant toute la durée de la dernière demi-finale. Dimanche 5 mai, seconde et dernière demi-finale du Challenge international du Nord.

March à trois heures précises entre le Racing-Club de France et le Léopold-Club de Bruxelles.

Prix des places : Premières tribunes, 3 fr. — Deuxièmes tribunes, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr.— Secondes, 50 centimes.

### COLOMBOPHILIE

**Championnat Tourquennois**

Il est rappelé à MM. les amateurs que les pigeons sont marqués tous les mercredis, de 8 à 11 heures du matin, au bureau de la Société. Les pigeons sont prévenus qu'il n'a sera que les pigeons qui porteront la contremarque sur l'aile qui pourront participer à ce concours.

## ROUBAIX

### CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

*Séance du 20 avril 1901*

**La suppression de l'octroi de Roubaix. Les taxes de remplacement**

Voici la deuxième suite de la délibération prise par la Chambre de commerce de Roubaix au sujet de la suppression de l'octroi :

Cette taxe est fixée 1° à 2 francs ou de six francs par mètre carré de surface de chauffe suivant qu'il s'agit d'appareils fonctionnant à pression atmosphérique ou à plus de 5 atmosphères ; 2° de cinq francs par cheval-vapeur pour les moteurs à gaz.

En ce qui concerne les appareils à vapeur, nous devons remarquer tout d'abord qu'en général, ils sont timbrés à Roubaix à plus de 5 atmosphères et qu'ils sont soumis à une taxe de 6 francs par mètre carré de surface de chauffe.

Si nous acceptions le principe de cette taxe, nous nous exposerions à ne percevoir que la taxe qui est le plus élevé ; mais ce n'est pas seulement la taxe qui nous préoccupe, c'est la taxe elle-même qui est mauvaise et que nous ne saurions admettre.

Il est considérer, à ce sujet qu'en l'état actuel l'industrie est dénommée de trois taxes différentes, l'égard de son combustible et de son matériel ; seuls les matériaux de construction sont assujettis à l'octroi, mais comme ils sont rares, avec usure, dans le projet des taxes de remplacement, il n'y a pas à s'en préoccuper ici.

Si donc l'octroi est aboli à Roubaix, l'industrie n'en tirera aucun profit. Alors pourquoi lui faire supporter les conséquences d'une fiscalité qui ne réclame pas et à laquelle elle doit équitablement rester étrangère. C'est sans doute, pour éviter la perte que pourrait subir la ville, qu'on maintenir à invoque dans son projet d'épuration des eaux de l'Espierre dont nous parlerons tout à l'heure.

La taxe sur la surface de chauffe présente divers inconvénients que nous vous énumérer. Elle s'applique aux seuls industriels dans une seule zone instituée sur le territoire de Roubaix et qui y payent toutes les contributions sur lesquelles la ville profite non moins directement et indirectement des continues additionnels des ressources considérables. Il n'y qu'un lien de favoriser les industriels qui ont construit des vastes usines et qui profitent d'une façon plus immédiate à son sentiment, sinon les plus intéressés, ceux-ci, en effet, ne cherchait à les mettre dans une situation inférieure vis-à-vis de leurs concurrents du dehors.

Nous estimons que cette manière d'agir est d'autant plus regrettable, au point de vue local, qu'elle ont de nature, non-seulement à faire fuir les industriels actuellement installés dans cette zone, mais encore à empêcher de nouvelles de se produire.

Quant aux sacrifices que la ville a fait jusqu'à ce jour pour l'épuration des eaux de l'Espierre et qui ne rapporte ses Maire pour peuter son projet de taxe sur la surface de chauffe, nous s'en paraîtrons que nous allemer qu'ils sont considérables, mais informer un profit qui, à la même année, profite à retirée de la distribution des eaux industrielle.

En résumé, nous considérons la taxe sur la surface de chauffe comme étant contraire aux intérêts de Roubaix et de son industrie et contraire aussi à la justice. Nous la repoussons donc énergiquement.

**Taxes sur les rues partiulières**

Cette taxe qui n'est que de 2 fr. par mètre courant ne constitue certainement pas une élévation nous obtenir le tourin, mais elle est l'aggrave-t'est qu'elle se greffe sur la taxe de la propriété non bâtie qui nous paraît arbitraire les rues particulières, celles-ci étant des propriétés privées nous mes à l'impôt.

Et ce n'est pas, puisque l'on entre dans cette voie, taxer aussi les courées qui forment pour la plupart de véritables rues particulières ?

Nous comprenons que l'on taxe les rues publiques sans Ville ne doit rien recevoir de c'est pour cela que nous nous montrons opposés à la décision nouvelle qui est prise.

**Taxe de 50 francs sur les chevaux, mules et mulets**

Cette taxe, telle qu'elle est établie, est profondément regrettable, car elle ne fait aucune distinction entre le cheval de travail, entre le gros cheval de trait et le petit cheval du marchand de vin, du marchand de légumes ou de cocher de fiacre. Pour en établir la taxe, on a pris le chiffre du produit net du octroi sur les fourrages et on l'a divisé par le nombre de chevaux domiciliés à Roubaix. C'est simple comme opération, mais parfaitement injuste.

D'abord, tous les fourrages sujets aux taxes d'octroi ne sont pas consommés par les chevaux de Roubaix, une part assez grande revoient aux chevaux du dehors qui séjournent chaque jour dans cette ville. Il faudrait, pour bien montrer le produit de cette part du produit des taxes d'octroi sur les fourrages pour arriver à la consommation moyenne d'un cheval de Roubaix.

Ensuite, on considère tous les chevaux comme consommant chaque jour une quantité de fourrages alimenta non soumis à l'octroi, 8 kilos d'avoine, 5 k. 600 de fraîches et 5 k. 100 de paille ; critérium cette consommation est en moyenne de 19 kilos. L'applique à un gros cheval de traait, mais elle est certainement exagérée à la réalité dans le cas du petit cheval.

Nous en estimions que le tarif entrons de 80 fr. ne chaînt se saugrenu même pour les chevaux de trait et qu'il est absolument dantaisie pour les chevaux de moindre importance, surtout pour ceux employés dans le service urbain.

Avec Poitrel, chaque cheval paye pour sa consommation réelle, sauf le nouveau système il paiera 50 francs, quelle que soit la consommation. Ce système de proclamer l'injustice de la taxe d'octroi, pour les remplacer par des taxes plus chères encore n'apaiseraient.

*A suivre.*

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Auguste Jourdain, ancien tailleur, décédé à l'âge de 65 ans. M. Jourdain était universellement apprécié pour son caractère aimable, il avait été transporté à l'Hôpital pour y subir une grave opération.

Son état fut jugé trop grave et l'opération fut remise, à quelques jours, la mort est venue le délivrer de ses souffrances. Ses funérailles auront lieu mercredi 1er mai à 2 heures et demie.

Nous présentons à sa famille nos condoléances.

M. Jourdain était membre du bureau de la Section politique de la ligne du Droit de l'Homme et a toujours manifesté plus ardemment pour le triomphe du bien et du vrai.

Nous adressons à sa famille nos condoléances et à son parti.

**Ivresse scandaleuse.** — Oscar Le comte, 45 ans, tisserand, demeurant rue de l'Alouette, rue Pauvrerue, 76, a été l'objet, dimanche, vers 8 heures, d'un rapport pour ivresse scandaleuse rue Saint-Vincent-de-Paul.

**Accident de voiture.** — Hier après-midi, M. Pochon, demeurant 124, rue Cateau, à Wattrelos, passait avec sa voiture, dans la rue de Leuze, à une allure modérée. Il se trouvait le trottoir, au bord duquel se trouvaient plusieurs enfants, une des roues de la voiture passa sur le pied de jeune Alfred Verhaegen, âge de 6 ans, le blessant sérieusement.

Au lieu de s'arrêter, l'imprudent cocher continua sa route. Mlle Verkimpen se mit à sa poursuite et parvint à le rejoindre, au moment où, se croyant dépisté, il était arrêté rue Montgolfier.

**Accidents du travail.** — Chez M. Félix Branchomme, M. Casterman Charles, tailleur de pierres, âgé de 38 ans, demeurant à Wasquehal a eu le pouce droit écrasé par une pierre.

— Chez M. A Motte et Cie, M. Minuel Henri, peigneur, âge de 20 ans, demeurant rue du Moulins, à Wattrelos, s'est fait une entorse au genou gauche.

— Chez M. Motte et Moll aînous, M. Bouscaut Valère, électricien, âge de 29 ans, demeurant rue de Condé prolongée, s'est contusionné le bras en tombant d'une échelle.

— Chez M. Vitot-Perrier, M. Petroix Victor, dégraisseur, âge de 31 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Lemon, 2, a eu la jambe droite contusionnée par la chute d'un rouleau.

— Chez M. A. Motte et Cie, M. Dumortier Louis, rattacheur, âge de 31 ans, demeurant rue de l'Ommelet, c. Cuby, 4, a été blessé au pouce par un coup de marteau.

— Chez M. Motte Bossut fils; Mlle Dessoyn Marie, encisieuse, âgée de 29 ans, demeurant rue de la Perche, imp. du Sud, 23, a reçu une coupure sur le doigt gauche.

— Chez M. Russon et Gossart, M. Germain Auguste, manœuvre de maçon, 16 ans, demeurant rue St-Louis, s'est contusionné la lèvre supérieure en tombant.

— Chez MM. Motte et Bourgeois, M. Emile Vandepotte, teinturier, 20 ans, demeurant rue de Lannoy, cour Lemaire, 4, a été blessé au cours des pompiers, accoucha au premier signal n'a pas été nécessaire.

**Dans les escaliers.** — Dimanche après-midi, M. Hinkens Polydore, âge de 46 ans, tisserand, demeurant 43, rue Solferino, a fait une chute en descendant des escaliers de sa demeure, se fracturant la base du crâne. M. Hinkens a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état très grave. Il est dans une connaissance.

— Mme Delfortrie Marie, âgée de 66 ans, demeurant 242, boulevard Gambetta, s'est fait une fracture du radius gauche en tombant dans les escaliers dimanche soir. La blessée a été admise à l'Hôtel-Dieu.

**Les épaves de la rue.** — Dimanche soir, vers 8 heures, l'agent en service rue de Roubaix rue St-Vincent-de-Paul, un sac en toile contenant des pièces de mécanique pour tricots.

— Mme Dubois Thérèse, tient chez elle, 80, rue Gretry, à la disposition de son propriétaire, un chien de grande taille, noir et feu, avec des taches blanches, trouvé par elle vendredi à Wattrelos.

**Passage prohibé.** — Dimanche vers 4 heures une contravention a été dressée à la charge de Désiré Damarque, âgé de 16 ans, demeurant rue des Prêtres, 8, Tourcoing, qui avait traversé en vélo les allées du kiosque du parc Barbanix.

**Avis du Consul de belgique.** — Il est rappelé aux personnes qui conservent prendre part à l'Exposition Internationale de 1901, de intuiste, des mesures et instructions agricoles qui ont été arrêtées à Nanur le 1er juillet prochain que le délai d'inscription entre le 1er Mai. Les demandes d'admission doivent être adressées au Commissaire général du Concours agricole de 1901 à Namur.

**Les cours de cotons** — Les cours des cotons cours hier de 59 fr. 50 sur avril et mai ; et de 58 fr. 87 sur septembre.

**Funérailles.** — Hier matin, ont eu lieu, au milieu d'une assez nombreuse assistance, les funérailles de Marie, de Lynne St-Martin, les funérailles de M. Alfred Pachon, sur le tombe duquel M. E. Motte a prononcé un discours ; à six heures, au cimetière Ste Sisabeth, les funérailles de M. Charles Dewaque, ingénieur, ancien élève de l'Ecole de Chaîons.

### WATTRELOS

*Accident du travail.* — Chez M. Leclercq Dupont, M. Boisset Alfred, âgé de 24 ans, tisserand, demeurant rue Petit-Tourcoing, a reçu un coup de bras et chasse du pédale gauche en retirant la planche à encrée qui tombait.

### CROIX

*Arrestation d'un bonneteur.* — Dimanche après-midi, M. Sagnin, commissaire de police, a mis en état d'arrestation, un nommé Alfred Lorthior, 32 ans, rattacheur, à Roubaix, travaillant avec son père marchand de charbon rue Jacquart, à Roubaix, lequel tenait deux compères, un jeu de bonneteau, dans la rue de la gare.

## TOURCOING

**Réunion de Commission.** — La Commission des Beaux-Arts se réunira aujourd'hui 30 courant, à 6 heures du soir.

**Droits des pauvres.** — La Saison tendant à ce que des subventions ne soient accordées aux sociétés de musique qu'après un stage de 5 ans au lieu de 3 ans. Représentations théâtrales pour la saison 1901-1902 ; Demande de subventions.

**Avis militaire.** — Les jeunes gens de classes propres au service par le conseil de révisions qu'est réuni à Tourcoing cette année, et qui ont été ajournés ou classés en conscrits sans les solliciter leur envoi en congé à titre de soutiens de famille, sont invités à déposer ou à faire déposer, leur demande à la mairie, bureau militaire dans la plus bref délai possible.

**Les concerts d'été.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, les présidents des sociétés musicales se sont réunis dimanche à 11 heures à l'Hôtel-de-Ville pour régler le roulement à établir pour les exécutions publiques de la saison d'été.

M. Victor Flament, adjoint aux Beaux-Arts, présidait la réunion, assisté de M. Lamarque, chef du secrétariat.

La série des concerts s'ouvrira le dimanche 19 mai par une exécution de la musique municipale, elle sera close le 15 septembre également par une exécution de la musique municipale.

Voici en outre l'ordre adopté pour les exécutions :

Jeudi 30 mai, fanfare de Saint-Christophe et Orphéon de Tourcoing. — Dimanche 2 juin, harmonie de Fretureulle. — Jeudi 13 juin, fanfare de Saint-Christophe et l'Harmonie de Fretureulle.

Dimanche 23 juin, la Concordia de Tourcoing. — Jeudi 4 juillet, fanfare de Saint-Christophe, l'Harmonie de Tourcoing et la Concordia. — Dimanche 14 juillet, fanfare de Saint-Christophe, l'Harmonie de Tourcoing, la Concordia et l'Orphéon de Tourcoing. — Jeudi 25 juillet, fanfare de Saint-Christophe, l'Harmonie de Tourcoing et l'Orphéon de Tourcoing. — Dimanche 4 août, fanfare de Saint-Christophe, l'Harmonie de Tourcoing et l'Orphéon de Tourcoing. — Jeudi 15 août, fanfare de Saint-Christophe, l'Harmonie de Tourcoing et l'Orphéon de Tourcoing. — Dimanche 25 août, fanfare de Saint-Christophe, l'Harmonie de Tourcoing et l'Orphéon de Tourcoing. — Jeudi 5 septembre, fanfare de Saint-Christophe, l'Harmonie de Tourcoing et l'Orphéon de Tourcoing. — Dimanche 15 septembre, fanfare de Saint-Christophe, l'Harmonie de Tourcoing et l'Orphéon de Tourcoing.

Les matinées musicales et l'orchestre des Trente.